



Réforme des heures supplémentaires dans le cadre de la Loi TEPA

Participants

- Toute personne souhaitant connaître les incidences de la Loi en faveur du Travail, de l'Emploi et du Pouvoir d'Achat (dite Loi TEPA)

Objectif

- Comprendre les enjeux sociaux de la Loi TEPA du 21 août 2007 et de ses mises à jour

Itinéraire Pédagogique

- Rappels fondamentaux en matière de durée de travail
 - Définition des heures supplémentaires
 - Décompte des heures supplémentaires
 - Définition du temps de travail effectif
- Les systèmes d'exonération et de réduction
 - La réduction des cotisations salariales de sécurité sociale
 - L'exonération d'impôt sur le revenu
 - La déduction forfaitaire des cotisations patronales
- La modification de la formule de calcul de l'allègement FILLON
- Incidences pratiques sur les dispositifs existants et les opportunités concrètes
- Les obligations préalables et les risques encourus

Durée du stage

- **1 jour - 7 heures - à Annecy**

Tarif et inscription

- **320,00 €** (net de TVA)

Pour toute information, vous pouvez nous contacter au 04.50.33.72.76 ou krossetto@haute-savoie.cci.fr